

6-DDD-CONFIDENTIEL DEFENSE

PR4

PR3 PR4

=6-DDD-CONFIDENTIEL DEFENSE
 -PR1 PR2 PML CM1 CM2 CM3 SG SGP SGE MAE ASD CAP DIP AR
 -II=DAM
 -II=CMB II=CM5 PR3 PR4 PR5 CEMX II=NUOI STR
 +ZZ

TD KAMPALA 562

LE 4 JUILLET 1994
 KPLA LE 04.07 94 A 14H27

IMMEDIAT

CHIFFRE CONFIDENTIEL DEFENSE

ORIGINE : L'AMBASSADEUR

NB : DISTRIBUTION DIRECTEURS

AD DIPLOMATIE 562

CQ ARMEES PARIS 181

CQ MINDEFENSE PARIS 180

CQ KIGALI 104

CQ BUJUMBURA 227

CQ DFRA NEW YORK 136

NB : DAM - SG - PR4 - PML - NU - CM2 - CM5 - CMB

TXI

OBJET : ENTRETIEN AVEC LE PRESIDENT MUSEVENI ET PAUL KAGAME
 (4 JUILLET)

RESUME: LE CHEF DU FPR N'A PAS D'OBJECTION A NOTRE PROJET DE CREATION D'UNE ZONE DE PROTECTION HUMANITAIRE. IL DECLARE QUE LA PRISE DE KIGALI REND POSSIBLE UN CESSER LE FEU, A CERTAINES CONDITIONS. IL NOUS OFFRE UN CANAL DE COMMUNICATION DIRECTE AVEC LUI.

X X X

LE PRESIDENT MUSEVENI M'A CONVIE A UN ENTRETIEN EN FIN DE MATINEE. JE LUI AVAIS DIT QUE JE SOUHAITAIS RENCONTRER KAGAME LORS DE SON PASSAGE A KAMPALA. CELUI-CI ETAIT DANS LE BUREAU DU PRESIDENT LORS DE MON ARRIVEE. M. MBABAZI, MINISTRE CHARGE DE LA DEFENSE, ETAIT EGALEMENT PRESENT.

J'AI D'ABORD SAISI L'OCCASION DE PRESENTER NOTRE PROJET DE ZONE DE PROTECTION HUMANITAIRE (TD DIPLOMATIE 19487). PAUL KAGAME A REPONDU QUE LE FPR N'ETAIT PAS OPPOSE A LA CREATION DE ZONES HUMANITAIRES. LES MODALITES DEVRAIENT EN ETRE DISCUTEES AVANT D'ETRE ANNONCEES, AFIN D'EVITER REACTIONS NEGATIVES ET MALENTENDUS. IL A DECLARE N'AVOIR PAS D'OBJECTION A NOTRE PROJET, ET ETRE PRET A EN DISCUTER LES MODALITES.

LE PRESIDENT MUSEVENI, QUI AVAIT EU MANIFESTEMENT UN LONG ENTRETIEN PREALABLE AVEC LE PRESIDENT DU HAUT-COMMANDEMENT (''CHAIRMAN OF THE HIGH COMMAND'') DU FPR, L'A CHALEUREUSEMENT ENCOURAGE DANS CETTE VOIE. L'IDEE DE METTRE A L'ABRI LES CIVILS ETAIT EXCELLENTE, ET LUI-MEME L'AVAIT PROPOSEE DANS LE CAS DU SUDSOUDAN.

J'AI DEMANDE A PAUL KAGAME S'IL ENVISAGEAIT L'ARRET DES COMBATS, SEUL MOYEN VRAIMENT EFFICACE DE STABILISER LA SITUATION HUMANITAIRE DESASTREUSE DU RWANDA. IL M'A REPONDU QUE LE FPR ETAIT DESORMAIS PROCHE DE CETTE ETAPE, DEPUIS LA PRISE TOUTE RECENTE DE KIGALI. AUSSI LONGTEMPS QUE LES FORCES DU GOUVERNEMENT CENTRAL AVAIENT TENU DANS LA CAPITALE, UN CESSER LE FEU N'ETAIT PAS POSSIBLE. DESORMAIS, L'ARRET DES COMBATS ETAIT A L'ORDRE DU JOUR, AINSI QU'UNE COALITION DES FORCES POLITIQUES ET LE JUGEMENT DES CRIMINELS. LES CONDITIONS D'UN CESSER LE FEU SERAIENT PROCHAINEMENT ANNONCEES.

LE PRESIDENT MUSEVENI EST ALORS INTERVENU. SELON LUI, KAGAME ENTENDAIT PAR LA DISTINGUER TROIS ZONES : LA PREMIERE, CELLE DU FPR, LIMITEE PAR UNE LIGNE DE CESSEZ LE FEU QUE LE FRONT SE JUGEAIT CAPABLE DE DEFENDRE. LA SECONDE, CELLE DES FORCES GOUVERNEMENTALES, SERAIT DE L'AUTRE COTE. LA TROISIEME SERAIT NOTRE ZONE DE PROTECTION HUMANITAIRE.

KAGAME A EXPRIME SON SOUCI DU RESPECT DU CESSEZ LE FEU PAR LES FORCES GOUVERNEMENTALES : LA MANIERE DONT ELLES AVAIENT FUI MONTRAIT QU'ELLES RESTAIENT EN PARTIE INTACTES. SI ELLES TENTAIENT UNE CONTRE-OFFENSIVE OU SI ELLES LAISSAIENT SE PERPETRER DES MASSACRES DANS LEUR ZONE, LE FPR DEVRAIT REPRENDRE LES OPERATIONS POUR EN PRENDRE LE CONTROLE.

J'AI ENCOURAGE LE GENERAL KAGAME A PRENDRE L'INITIATIVE DU CESSEZ LE FEU. LE PRESIDENT MUSEVENI A SUGGERE LES GRANDES LIGNES D'UNE TELLE ANNONCE DE LA PART DU FPR : 'AYANT DESORMAIS ATTEINT NOTRE OBJECTIF, QUI ETAIT DE RENVERSER UN GOUVERNEMENT CENTRAL COUPABLE DE CRIMES, NOUS DECLARONS UN CESSEZ LE FEU SUR LA LIGNE ALLANT DE A ET NOUS SOUTENONS AUSSI LA CREATION D'UNE ZONE DE PROTECTION HUMANITAIRE. NOUS APPELONS LES FORCES GOUVERNEMENTALES NON-COUPABLES DE CRIMES A PARTICIPER A UNE ARMEE NATIONALE ET A SOUTENIR UN GOUVERNEMENT DE RASSEMBLEMENT'.

PUIS LE PRESIDENT MUSEVENI A PRECISE SON IDEE. DES ZONES DE REFUGE POUR LES POPULATIONS DEPLACEES DEVRAIENT ETRE CREEES TANT EN ZONE GOUVERNEMENTALE QU'EN ZONE FPR. LA MINUAR Y AURAIT ACCES ET EN ASSURERAIT LA SURVEILLANCE. LE CESSEZ LE FEU DEVRAIT ETRE ANNONCE POUR UNE DUREE DE 2 A 3 SEMAINES. SI LES FORCES GOUVERNEMENTALES NE RESPECTAIENT PAS LEURS ENGAGEMENTS, LE FPR SERAIT ALORS FONDE A REPRENDRE L'OFFENSIVE ET A ATTAQUER LEUR ZONE. QUANT A LA ZONE DE PROTECTION HUMANITAIRE, IL N'Y AURAIT AUCUN PROBLEME. LE FPR DEVAIT TRAITER LA FRANCE EN AMIE, ET CESSER D'EN FAIRE LE BOUC EMISSAIRE DES DIFFICULTES DU RWANDA.

PAUL KAGAME A PROTESTE DE SA BONNE VOLONTE A NOTRE EGARD. L'ARRIVEE DES FORCES FRANCAISES, NON CONCERTEE, AVAIT REPRESENTE UN DANGER EN DONNANT AUX FORCES GOUVERNEMENTALES UN FAUX SENTIMENT DE CONFIANCE. MAIS LE FPR ETAIT DESORMAIS CONVAINCU DE NOTRE BONNE FOI. L'ACCROCHAGE DE BUTARE AVAIT ETE UN INCIDENT QUE NOUS DEVRIONS TENIR, DE PART ET D'AUTRE, POUR MINEUR.

J'AI SUGGERE QU'UN LIEN DE COMMUNICATION DIRECTE AVEC LE COMMANDANT EN CHEF POURRAIT UTILEMENT COMPLETER L'ADMIRABLE TRAVAIL DU GENERAL DALLAIRE, ET CONSTITUER UNE SECURITE SUPPLEMENTAIRE POUR EVITER TOUT INCIDENT. PAUL KAGAME A CONVENU QUE LES COMMUNICATIONS ENTRE PARIS ET LUI-MEME N'AVAIENT PAS TOUJOURS ETE FACILES ET M'A DONNE SON NUMERO DE TELEPHONE-SATELLITE (00871 682500014).

X X X

COMMENTAIRE : LE PRESIDENT MUSEVENI, ENCHANTE DE SON ENTRETIEN A PARIS AVEC LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, DONT IL A CITE PLUSIEURS FOIS LES PROPOS POUR CONVAINCRE KAGAME, PARAIT ENFIN S'ENGAGER RESOLUMENT EN FAVEUR D'UN REGLEMENT DE LA CRISE RWANDAISE.

QUANT AU COMMANDANT EN CHEF DU FPR, COURTOIS ET RESERVE, SON OUVERTURE A NOTRE EGARD CONFIRME QU'IL SE PREPARE A PASSER DE L'APPROCHE MILITAIRE A LA POLITIQUE./.

DESCOUEYTE